

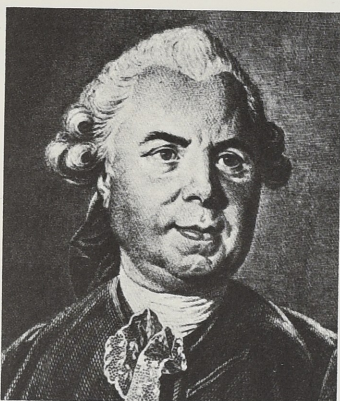
XV - NOUVEL ESSOR DE LA POPULATION

Le XVII^e siècle, un 'siècle de malheurs'? On en discute encore. Si l'on considère la masse de la population wallonne, il est hors de doute que les mouvements chaotiques qui la bousculèrent, l'épreuve répétée des pestes, des famines et des guerres ont annulé les quelques gains obtenus au cours de rares accalmies. Notre pays n'avait pas le trafic maritime et fluvial qui faisait alors la prospérité de la Hollande; ses places fortes lui attireraient plus d'incursions qu'elles ne le mettaient à l'abri, contrairement au royaume de France après Vauban. Sans défense, sans afflux de richesses extérieures, l'étonnant est qu'il ait échappé à la dépression qui fut le lot du Palatinat ou de la Lorraine. Tout aussi surprenant est l'essor qui s'amorce au lendemain des guerres de Louis XIV.

Sans doute aucun recensement général n'a-t-il été conservé, ce qui nous empêche d'avancer chiffres et taux de croissance. Sans doute aussi les contemporains continuent-ils à se plaindre. A les en croire, tout languit et le genre humain va à sa perte! Ce n'est pas un des moindres paradoxes du siècle des Lumières que cette incohérence des *Candides* et autres Jacques le Fataliste ('Rien ne peuple autant que les gueux!'), ballottés tantôt entre leur croyance au bonheur et les démentis féroces que leur inflige la misère quotidienne, tantôt entre les inquiétudes de l'intelligentsia et la robuste insouciance de l'homme moyen. Du côté des gouvernants, on vit en état d'alerte. L'administration poursuit les recruteurs qui s'efforcent d'entraîner en Espagne,

en France ou en Hollande les jeunes gens sans emploi. Bruxelles s'oppose même à Vienne lorsqu'il est question d'autoriser la migration des Ardennais et des Lorrains (sujets de Marie-Thérèse, duchesse de Luxembourg) au Banat de Temesvar (possession de Marie-Thérèse, reine de Hongrie)! Le prince-évêque fait publier un affligeant *Tableau de la dévastation du Pays de Liège* (en 1747) et réitère les règlements contre l'émigration des ouvriers. Un académicien comme l'abbé Mann, un homme d'État liégeois comme Jacques de Heusy, s'ingénient à trouver remède l'un aux grands domaines agricoles qui risquent de freiner le peuplement des campagnes, l'autre à l'expatriation des armuriers et des tanneurs.

L'opinion des meilleurs esprits ne doit pas prévaloir contre une foule d'indices concordants. Que ce soit à Chièvres, en Brabant wallon, au pays de Herve, dans le Condroz, sur le haut plateau qui entoure Bastogne, partout l'examen des registres paroissiaux fait découvrir que les baptêmes des années 1770-1789 sont plus nombreux que ceux d'un demi-siècle et surtout d'un siècle auparavant. Les séries de mariages et de sépultures sont moins fidèlement enregistrées mais ne démentent nullement la tendance générale à la hausse des effectifs. Elle ressort également du profil, très large à la base, des quelques pyramides des âges qui ont été calculées pour des populations faubouriennes ou villageoises. Là où les chiffres officiels ont pu être contrôlés de près — c'est le cas du



JACQUES DE HEUSY, BOURGMESTRE DE LIÈGE. Auteur d'une des premières analyses de l'économie liégeoise, intitulée 'Essai sur le projet d'établissement d'un hôpital général...', 1773 (Liège, Université).

Hainaut — ils attestent une progression d'environ 15% au cours des 10 premières années du XIXe siècle. Sous le régime hollandais, la croissance s'accélère, ce qui se traduit par 19% d'augmentation (de 1815 à 1830) dans les quatre provinces wallonnes (y compris le Grand-Duché).

Peut-on extrapoler en direction du passé et dessiner la courbe retraçant le progrès au cours du XVIIIe siècle? Ce serait faire bon marché de deux accidents qui, s'ils n'ont pas décimé la population, ont marqué un temps d'arrêt.

Le premier se situe autour de 1740. La disette au lendemain d'un rude hiver n'est pas seule en cause; entrent aussi en ligne de compte, la crise de la draperie, les conflits douaniers et un marasme qu'il faut peut-être faire remonter à la cherté de 1725 et qui se prolonge vraisemblablement jusqu'aux épidémies et aux épidémies de 1746-1747.

Le second, à la fois plus brusque et plus bref, survient en 1794-1796. La désorganisation du ravitaillement est aggravée par la dysenterie

qui sévit chez les pauvres et le chômage qui frappe ceux qui travaillaient pour les ci-devant : clergé, noblesse et institutions d'Ancien Régime. Liège et Tournai perdent jusqu'un cinquième de leurs habitants. Pareil déclin s'observe aussi en France, surtout au détriment des capitales provinciales dont la prospérité dépendait de leurs activités administratives ou commerciales. La guerre contre l'Angleterre fut, en effet, fatale au grand commerce et le blocus favorisa quelques industries plus éparpillées dans des villages que concentrées dans les villes.

Dans son ensemble, le siècle qui précède l'indépendance belge n'en reste pas moins celui d'une croissance lente et générale, sinon toujours et partout soutenue.

UN REDRESSEMENT CYCLIQUE?

'Grandeur et décadence', 'barbarie et renaissance'; ces oppositions bien balancées ne cessent d'entretenir l'illusion qu'un peuple est pareil à un organisme vivant, traversant *fatalement* des phases de jeunesse, de maturité et de décrépitude, avant de resurgir tel un Phénix! Il est vrai que les progrès matériels les plus soutenus et les plus substantiels — ceux dont nous sommes témoins en ce XXe siècle, par exemple — sont interrompus par des crises durement et momentanément ressenties mais qui alimentent la continue clameur des Cassandres. Il est vrai aussi, en matière de population, que l'intermittence des 'classes creuses' brouille l'interprétation : paradoxalement le manque d'hommes — carence vitale — désencembre le marché de l'emploi et multiplie les chances d'ascension sociale de la génération suivante. Il est néanmoins trop facile d'imaginer que les guerres de Louis XIV puis celles de la République et de l'Empire (1792-1815) doivent *fatalement* être suivies d'une période de redressement. Ce lieu-commun a longtemps dispensé les historiens de s'interroger sur les incidences lointaines des guerres : destruc-

tions répétées, ponction fiscale, migrations. Si l'on se place dans un cadre régional, comment prétendre que les mêmes causes produisent les mêmes effets? Huy et Verviers sont régies par les mêmes princes, éprouvées par les mêmes disettes et la même soldatesque. Or, durant le XVIIIe siècle, la première de ces villes végète écrasée sous le poids de ses dettes, avec une population qui plafonne au niveau des 5000 habitants; il faut attendre le XIXe siècle pour que la métallurgie lui rende sa prospérité. Verviers au contraire, emprunte et rembourse, distribue du grain en période de cherté, construit une chaussée, édifie un coûteux hôtel de ville et voit sa population doubler durant le XVIIIe siècle, bien avant qu'il soit question de machinisme industriel. C'est dire l'importance d'une adroite gestion des affaires publiques et de l'esprit d'entreprise des particuliers.

Au niveau gouvernemental, les Pays-Bas et la principauté de Liège ont beau être gouvernés par une Marie-Thérèse ou un Velbruck, les despotes éclairés ne s'enhardissent pas à pratiquer ici l'énergique politique de peuplement qui altère l'équilibre des ethnies en Europe centrale et orientale. Les départs d'Ardennais et surtout de Lorrains pour le Banat de Temesvar (Hongrie méridionale) furent trop étalés pour entraîner un changement démographique. On peut en dire autant de la conscription. Elle suffit à rendre odieux le régime français, par ailleurs si novateur; elle résorba le chômage plus radicalement que n'importe quelle manufacture nouvelle. Mais le sacrifice inutile de 20 000 soldats wallons n'est perceptible sur aucune des courbes qui permettent au démographe de poser ses diagnostics. C'est à peine si quelques milliers de mariages hâtivement contractés en 1813, révèlent la volonté d'échapper au service militaire. Rien de plus déroutant, aux yeux de l'historien, que cette irrésistible marée démographique, indifférente aux décrets de monarques absolus, aux saignées de la guerre, à l'asphyxie résultant du blocus, sourde aux murmures de l'opinion comme aux

alarmes des philanthropes contemporains de Malthus.

DES INVENTAIRES PLUS COMPLETS?

A vrai dire, l'imperfection des recensements, la rareté des analyses critiques (lire ci-dessous l'*État de la question*) empêchent encore de démêler l'écheveau des causes et des conséquences.

Au milieu du XVIIIe siècle, il arrivait que les rôles fiscaux omettent non seulement quelques exempts (prélats, officiers supérieurs) mais surtout la masse des gens 'sans aveu' (c'est-à-dire sans état ni métier fixe) et des mendiants semi-nomades, dont on savait d'avance qu'ils ne payeraient rien. Avant le mandement de 1769 dans la Principauté, avant l'édit de 1778 aux Pays-Bas, beaucoup de curés négligeaient d'enregistrer le décès des nouveau-nés.

Le Directoire, le Consulat et l'Empire généralisent l'impôt, exigent le service militaire, dressent la police locale à une inquisition permanente. La suspicion à l'égard des émigrés nous a valu des collections de passe-ports; la crainte des 'classes dangereuses', les livrets d'ouvriers; la chasse aux réfractaires, des contrôles de l'état civil et des rapports sur les migrations saisonnières. On a montré que dans sept communes hennuyères, par exemple, les officiers municipaux n'enregistrent en moyenne que 7 naissances sur 8 et 9 décès sur 10: la sous-estimation de l'accroissement naturel est fatale, mais, à l'échelle de la Wallonie, ses modalités échappent encore au calcul. Le ministère français de l'Intérieur, d'ordinaire si soucieux de rigueur, s'est contenté de résultats tronqués pour la population de Verviers: il ne fallait pas y dépasser le chiffre fatidique de 10 000 habitants. A Liège, au contraire, on ajoute arbitrairement 7 à 8000 habitants afin d'atteindre le niveau de 50 000 habitants, histoire de faire payer la patente selon un barème plus avantageux pour le fisc!

Ce n'est pas un hasard si le mathématicien Adolphe Quetelet (1796-1874), qui jette les bases d'une *Physique sociale* et dégage la théorie de l'homme moyen, est aussi le praticien expérimenté grâce auquel le jeune royaume de Belgique se dote enfin, en 1846, d'un recensement modèle. Il avait fallu un siècle de perfectionnements successifs avant de maîtriser la technique statistique indispensable à l'administration moderne. De si longs tâtonnements, parce qu'ils brouillent les comparaisons, empêchent d'apercevoir où et quand se manifestent les débuts de la croissance en Wallonie. Ils risquent de faire passer pour un progrès démographique ce qui fut tout bonnement la correction d'un oubli, celui des franges les plus pauvres et, par là même, les plus instables et insaisissables de notre population.

Dans ces conditions, mieux vaut s'en tenir à un examen général de trois facteurs susceptibles de rendre compte du progrès démographique antérieur à la période d'intense industrialisation qui, en Wallonie, se situe aux deuxième et troisième quarts du XIX^e siècle.

UNE MEILLEURE RÉSISTANCE A LA MALADIE ?

Le progrès d'une science comme la médecine ne coïncide pas avec sa diffusion et, en l'occurrence, seuls doivent être retenus ici les soins médicaux prodigués à une couche appréciable de la population.

Est-ce le cas en obstétrique ? En 1781 à Liège, en 1782 à Stavelot, en 1788 à Bruxelles, sont organisées des leçons destinées aux sages-femmes. Durant le régime français, plusieurs accoucheuses suivirent les cours gratuits prévus par la loi du 10 mars 1803 et l'une ou l'autre fut envoyée à l'Hôtel-Dieu de Paris afin de s'y perfectionner. Sans doute en revinrent-elles plus adroites. Il n'empêche que les plus hautes sommités d'alors sont impuissantes lorsqu'il s'agit de combattre

la fièvre puerpérale qui demeure responsable de la plupart des décès des mères.

La mortalité des enfants au dessous de 15 ans ne fléchit guère avant 1880. Aucun remède, en effet, contre des maladies telles que la scarlatine, la coqueluche et la rougeole à présent inoffensive mais qui, à Namur en 1828, emportait une victime sur trois malades. 'Les enfants qui y ont succombé — explique le rapport de la Commission médicale provinciale — appartenaient à la classe indigente et périssaient plus tôt faute de soins et de secours, ce qui amenait des complications qui rendaient la maladie plus grave'.

Plus substantiels furent les progrès de la vaccination. Dans le département de l'Ourthe (12 300 naissances; 363 000 habitants), il y eut chaque année en moyenne 8000 individus vaccinés entre 1804 et 1811; le nombre de victimes de la variole tombe de 872 à 24. Dans le département de Jemappes, moins de 1 % de la population se fait vacciner en 1811. Les victimes y sont plus nombreuses, de même qu'à Namur où l'on déplore encore 143 décès sur 857 cas en 1864! Il n'en faut pas davantage pour montrer que le refoulement de la variole fut lent et ne peut à lui seul rendre compte d'une baisse de la mortalité.

UNE VICTOIRE SUR LA FAIM ?

On le sait, le recul des jachères, le défrichement de landes incultes, les progrès de l'outillage avaient accru la production agricole tout au long du siècle précédant 1830. Pas assez sans doute pour mettre le pays à l'abri des disettes : 1739-1741, 1793-1795, 1817 se soldent par une baisse des naissances et des milliers de victimes. Il est significatif qu'en 1772, 1789, 1802 et 1812 — autres années de cherté du pain — l'allure des courbes de décès et de naissances soit à peine altérée. Les autorités auraient-elles réussi à approvisionner les marchés ou à éviter la panique et

l'accaparement? Toujours est-il que les crises, au lieu de s'aggraver sous la pression d'une population de plus en plus nombreuse, sont marquées par de moindres oscillations des prix.

Surtout elles s'espacent. Peut-être ces répits ont-ils suffi à épargner les enfants qui jusqu'à la fin du XVIII^e siècle devaient subir les assauts répétés de la famine et des carences physiques et mentales qui lui font cortège.

Sans savoir comment s'alimentaient les pauvres gens, on ne peut hasarder que des hypothèses. La pomme de terre — à la suite de quelques autres légumes (navets, carottes, choux, topinambours) — aurait-elle permis de 'faire la soudure' lorsque les céréales sont hors de prix? Ou bien aurait-elle apporté une solution au problème du sous-emploi agricole, comme l'assurent les manants de Chevron, en procès contre l'abbé de Stavelot? 'A présent, écrivent-ils le 7 janvier 1751, les hommes ne se trouvent plus obligés d'aller travailler dans les bois, aux forges et aux fourneaux en Allemagne et autres pays étrangers pour gagner le pain de leur famille, comme ils faisaient avant l'introduction de ce fruit nouveau'. Sa culture semble s'être répandue à partir de la Rhénanie, à travers le pays de Stavelot (entre 1695 et 1725, à La Gleize) en direction du Condroz; à travers la Lorraine et la vallée de la Moselle en direction du Luxembourg; à partir de la Flandre maritime en direction du Hainaut. Ses multiples variétés s'accommodent des terrains ingrats. Sa diffusion progresse lors des disettes de 1709, de 1740 et de 1772. Elle reste longtemps confinée dans les jardins avant d'être essayée dans les *aisances* (terrain banal laissé en friche) puis en plein champ. Voilà autant d'indices qui donnent à penser que la pomme de terre fut d'abord la ressource de journaliers, des petits cultivateurs, des ouvriers faubouriens, bref des gens précisément les plus vulnérables en cas de mauvaise moisson.

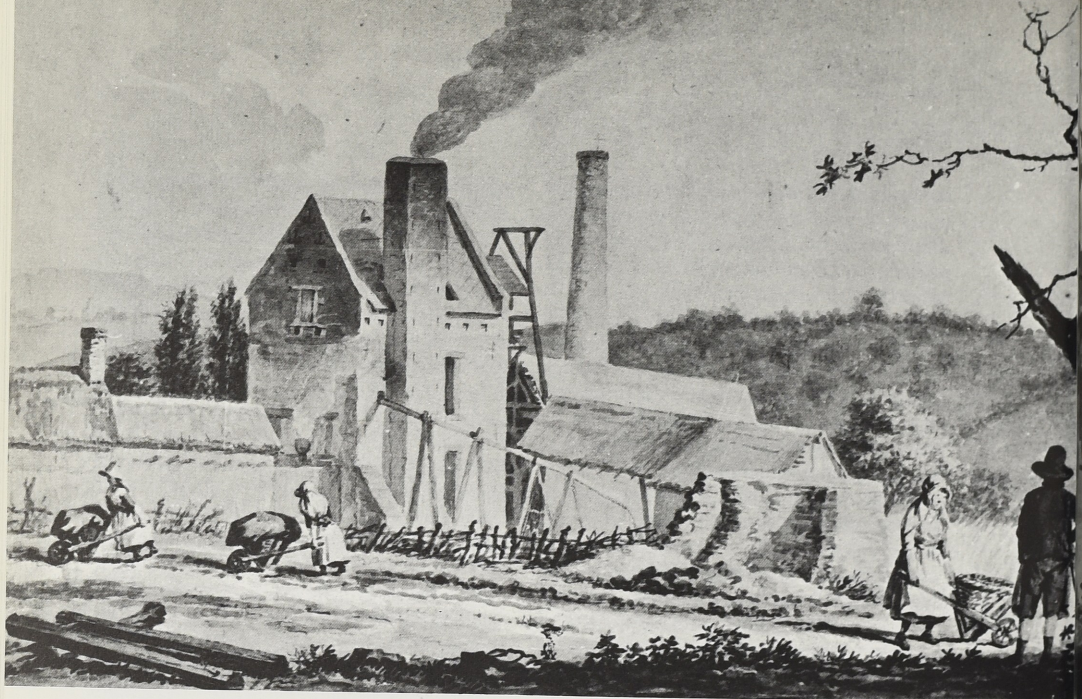
Vers 1800, le changement alimentaire est accompli. 'Le Belge, écrit le préfet Faipoult, mange peu d'un pain toujours lourd et mal

pétri; les pommes de terre forment son principal aliment'; ce que confirme encore le *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*: 'cette culture est de la plus haute importance pour les habitants de l'Ardenne, pour le pauvre et, en général, pour tous les habitants des campagnes qui se sont entièrement habitués à cette nourriture'.

LE RELACHEMENT DES FREINS AUTORÉGULATEURS?

Faute de pouvoir ici reconstituer par le menu la démarche des démographes, contentons-nous de retenir ceux de leurs arguments qui éclairent d'un jour nouveau ce que l'on sait de la dynamique des populations avant l'industrialisation. Si les famines n'ont pas provoqué d'hécatombes aussi démesurées qu'en Orient, s'il n'y eut pas non plus d'explosion démographique, c'est d'abord en raison d'un équilibre — fragile, instable, inconscient — qui assure le remplacement d'une génération par une suivante dont les effectifs sont à peu près constants. Cela tiendrait au fait que les femmes se marient tard. Dans la plupart des pays de l'Ouest de l'Europe, elles attendent jusqu'à 25 ans ou 26 ans et un aussi long délai ne se rencontre nulle part ailleurs. Avant de fonder un foyer, il faut être établi, avoir un gagne-pain. Chez les paysans, cela se traduit par l'attente d'une terre et d'une maison à soi. Il est, en effet, exceptionnel qu'un jeune ménage s'installe sous le même toit que des parents. Fluctuations de la mortalité des adultes, migrations, célibat, conceptions ante-nuptiales, naissances hors mariage, bien d'autres objections encore viennent traverser notre schéma outrancièrement simplifié. Il n'en reste pas moins compatible avec ce qui, petit à petit, se dégage d'une observation des usages matrimoniaux.

L'âge moyen des femmes au premier mariage est élevé: 27 ans pour les Liégeoises (1770-



LE CHARBONNAGE DU VAL SAINT-LAMBERT, À SERAING, AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE. Lavis à l'encre de Chine par L. Libert (Liège, Université).

1775), 28 pour les Verviétoises (1801-1802). Parlant des Hesbignons, le *Mémoire statistique* relate (vers 1810) 'qu'ils ne marient leurs enfants que quand ils peuvent les placer dans une ferme. L'on conçoit que dans cette classe, les mariages ne sont point précoces [...]. Les Liégeoises, les Franchimontoises ne sont mariées que fort tard'. Or, depuis le milieu du XVIII^e siècle environ, la mortalité des adultes a reculé, la durée des unions s'en trouve prolongée et les chances de mettre au monde plus d'enfants s'en trouvent accrues. Par ailleurs, les cultivateurs ne sont plus seuls en cause. Bien avant que la concentration des grosses entreprises ne transforme les vallées de la Sambre, de la Meuse, de la Vesdre en une 'ruche industrielle' (v. HUGO, *Le Rhin*), des dizaines de milliers d'ouvriers sont répandus dans les campagnes : fileurs en Ardenne et en Limbourg; cloutiers des environs de Chênée et armuriers de la Basse Meuse; manœuvres des alunières en aval de Huy; papetiers et platineurs de la vallée du Hoyoux; mineurs, bûcherons, forgerons du

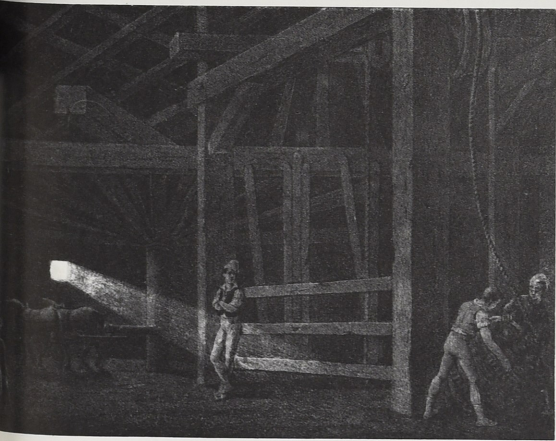
Luxembourg, du Namurois, de l'Entre-Sambre-et-Meuse; verriers du pays de Charleroi; houilleurs dans les centaines de fosses creusées entre Battice et le Couchant de Mons. La plupart conservent encore le genre de vie traditionnel en ce sens qu'ils habitent au village, y ont une maisonnette et quelques lopins de terre, tiennent des bêtes, travaillent comme journaliers lors des moissons, exercent leurs droits d'usage. Ces appoints demeurent indispensables : ils permettent de manger, d'emprunter en cas de malheur, d'éviter la mendicité dans les vieux jours. Mais la ressource principale vient d'ailleurs : l'écheveau de laine filée que l'on va porter au façonnaire, les clous payés par le marchand, la 'quinzaine' du mineur. Désormais, tous les jeunes gens ne doivent plus nécessairement attendre une terre avant de se marier et cette hâte nouvelle n'a pas échappé aux contemporains, notamment à Jacques de Heusy, bourgmestre de Liège et un des meilleurs connaisseurs des réalités économiques et sociales de la principauté :

‘Une des plus grandes satisfactions dont jouit le bas peuple, est celle de la société : tous les jours en hyver des familles d’ouvriers s’assemblent au retour du travail alternativement chez un voisin pour y passer les soirées, afin d’économiser le feu et la lumière. En été ils se réunissent de même dans les rues devant leurs maisons; la jeunesse trouve dans ces assemblées la facilité de former des liaisons qu’elle s’empresse toujours de réaliser trop tôt; comme de part et d’autre il n’y a souvent d’autre dot que l’amour, les formalités sont abrégées, les deux intéressés vont d’abord au but; contents dans cet instant, les nouveaux époux croient qu’en s’aimant beaucoup ils ne peuvent manquer de rien. La fécondité si

qui la retiennent chez elle : les secours qu’elle tiroit de son travail manquent au moment qu’ils sont le plus nécessaires; les gains du mari ne suffisent point pour subvenir aux besoins triplés du ménage; la mère et l’enfant périssent souvent et l’État perd en eux deux citoyens. S’ils survivent à leurs désastres, leurs effets ont été vendus, ils sont accablés par les dettes et par la misère, ils ne voyent aucune main bienfaisante pour les aider à s’en retirer; ils trouvent ce prétexte qui leur semble innocent pour se livrer à la mendicité; ils ne sentent pas que cette ressource les dégrade, les déshonore et consomme leur perte’.

Jacques de Heusy est plus soucieux de combattre le faux remède qu’est l’Hôpital Général que de procurer des précisions chiffrées à propos de la fécondité, de l’endettement et du budget des ménages dans ‘le bas peuple’. Les recherches entreprises à ce sujet ne font que débiter; elles révèlent néanmoins que l’âge modal au mariage (celui qui se rencontre le plus fréquemment) observé chez les Liégeoises en 1770-1775 est de 4 ans inférieur à l’âge moyen : 23 ans au lieu de 27 ans.

Enfin, la multiplication des naissances hors mariage ne doit pas rester inaperçue. Sans doute les enfants illégitimes et surtout ceux qui sont abandonnés pâtissent-ils d’une mortalité plus catastrophique que les autres. Sans doute aussi les paysans, parmi lesquels le pourcentage de naissances hors mariage reste inférieur à 5 (et souvent n’atteint même pas 2 ou 3 %) demeurent-ils respectueux des interdits sexuels. Dans les villes au contraire, s’amorce à partir du milieu du XVIII^e siècle, le mouvement qui en cent ans triplera le pourcentage des naissances illégitimes. A Liège, de 6 % entre 1720 et 1744, il passe à 16 % en 1800-1806. C’est chez les sages-femmes des quartiers pauvres que les filles mères trouvent un refuge; le milieu populaire accepte donc d’autres normes de conduite que celles de la tradition. Un contem-



MANÈGE D'UNE 'FOSSE À HOUILLE' PRÈS DE CHARLEROI, VERS 1820. *Lithographie de Jobard, d'après un dessin de Howen (Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert Ier, Cabinet des Estampes).*

désirable et si désirée, cette ancienne bénédiction du ciel toujours répandue à pleine main sur cette classe de citoyens, devient souvent par elle-même une source de malheurs. La nouvelle accouchée, dénuée, je ne dirai point des aisances, mais des choses de première nécessité, tombe souvent, aussitôt qu'elle est devenue mère, dans des accidents



27
CHAUMIÈRE ET PAYSAN DANS
SA CUISINE. D'après le carnet de
croquis de Gilles Demarteau (1722-
1776), fol. 29 recto et 27 recto (Paris,
Bibliothèque Nationale, Cabinet des
Estampes).

porain, L. Fr. Thomassin, y voyait la preuve du 'relâchement des liens de la morale religieuse et de l'autorité paternelle'. Bien d'autres après lui s'en sont effarouchés avant de pressentir que la sujétion des enfants, le mariage tardif et le tabou de la virginité étaient autant de contraintes nécessaires dans une société paysanne où le partage de la terre est forcément limité.

Ces mécanismes autorégulateurs perdent leur raison d'être lorsque les manufactures dispersées dans les campagnes ou les ateliers de la ville voisine procurent du travail, c'est-à-dire ce qui manque le plus avant le machinisme industriel. Les coutumes familiales, l'économie, le niveau de la population wallonne sont unis par des liens à la fois contraignants et multiples. Rien de commun avec l'opinion qui voudrait que la pénurie et l'abondance résultent automatiquement de la relation entre quantité de nourriture et nombre de bouches à nourrir! Tout est affaire de mentalités, de différences sociales et de conjonctures économiques. Aussi l'essor démographique du XVIII^e siècle revêt-il des modalités tellement variées qu'il accentue encore les différences entre régions.

UN ESSOR GÉNÉRAL, DE MULTIPLES VARIANTES

A l'est de la Wallonie, le Limbourg et le Luxembourg sont depuis le XV^e siècle régis par les mêmes souverains et, durant le XVIII^e siècle, l'objet d'une sollicitude particulière de la part du gouvernement autrichien. Mais le sol, le relief et le climat ont modelé des paysages différents.

Au pays de Herve 'on ne voit plus, écrit L. Fr. Thomassin vers 1810, de terres ensemencées. C'est un peuple pasteur qui cultive de beaux prés, un peuple artisan qui s'occupe et s'enrichit de ses manufactures de laines. Là des milliers de maisons éparses attestent la grande division des propriétés et celle des familles'. En Ardenne, 'la plus grande partie

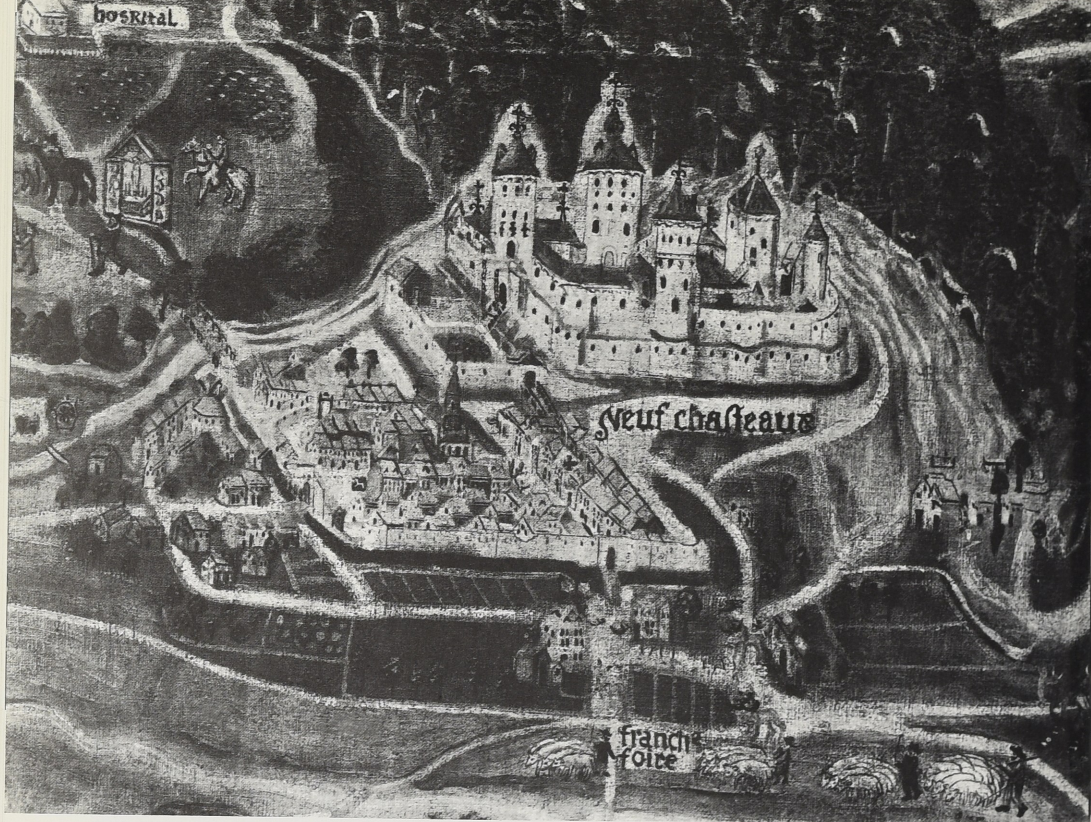
de ce pays ne consiste qu'en landes [...] les villages y sont très éloignés les uns des autres et les habitations très disséminées [...] désespérant d'améliorer leur culture, les habitants de ces cantons soutiennent que tous les essais fait à cet égard ont toujours tourné au désavantage des cultivateurs.'

Dans le pays de Herve, le bétail et les produits de la ferme s'écoulaient aisément sur les marchés des villes et des grosses bourgades qui jalonnent les confins de Maastricht à Aix-la-Chapelle, en passant par Visé, Liège, Verviers et Eupen. L'Ardenne, au contraire, s'isole à l'écart des grands centres. Le chef-lieu du duché, Luxembourg, compte 9524 habitants en 1806. Arlon, Stavelot approchent des 3000 habitants; Bastogne et Saint-Hubert restent bien en deçà de 2000. Les autres villes (Neufchâteau, Bouillon, La Roche, Houffalize, Durbuy) n'atteignent pas le millier. En dépit de leurs manufactures, ni Sedan (12 000 habitants en 1801) ni Charleville (7240 habitants) ne constituent des débouchés susceptibles de stimuler l'agriculture.

Dans la principauté de Stavelot, la plupart des hameaux groupent moins de 200 personnes; aucune agglomération rurale ne dépasse 400 habitants. Ces différences se traduisent en chiffres qui expriment des densités (de 60 à 330 par km² en Limbourg; de 20 à 35 en Luxembourg). Les voyageurs ne s'y trompaient pas non plus, eux qui ne tarissaient pas d'éloges sur les riantes campagnes qu'ils aperçoivent des hauteurs d'Aubel, tandis qu'ils s'affligent des 'affreuses solitudes' à traverser lorsqu'ils se rendent à Spa.

L. Fr. Thomassin décrit d'ailleurs les Limbourgeois comme un peuple à part qui 'plus aisé, se loge mieux, se nourrit mieux, s'habille mieux [...] consomme aussi beaucoup plus de vin [...] les jeunes gens sont communément habillés de beau drap, ils suivent de près les modes urbaines'. L'Ardenne, à ses yeux, est dévot, ignorant et croit aux sorciers...

A quelques lieues de distance, on a donc affaire à deux pays, à deux types de peuplement, à deux populations bien distinctes.



DEUX OBSTACLES À LA CROISSANCE DES VILLES ARDENNAISES: UN RÉGIME SEIGNEURIAL VIGOUREUX, DES RESSOURCES LOCALES LIMITÉES.

Terre et prévôté de Neufchâteau en Ardenne. Détail d'un plan peint en 1609 (Bruxelles, Archives Générales du Royaume. Photographie A.C.L.).

Maisons du XVIII^e siècle dans la rue Masoin, à Neufchâteau (Photographie A.C.L.).





UNE FONDERIE. *Peinture sur bois par Léonard DeFrance (1735-1805) (Liège, Musée d'Art Wallon).*

tes. Il faudra attendre le XXe siècle, la chute des prix agricoles, l'exode rural, l'économie herbagère et partout l'invasion des habitudes citadines pour qu'Ardennais et Herviens se trouvent jetés dans le même bain ou, si l'on veut, conditionnés par cet ensemble de contraintes qui tendent à aligner tout le monde sur le modèle du citadin, ce que les sociologues appellent l'urbanisation.

*
* *

D'urbanisation entendue en ce sens large, il en est à peine question avant 1830 et pas du tout sous l'Ancien Régime. L'inégalité entre habitants de la ville et de la campagne est maintenue vivace par la coutume, les tribunaux, le fisc. Elle est inscrite dans le paysage par des remparts et des portes que l'on referme chaque soir. A Tournai, Mons, Ath, Namur, un vaste no man's land de fossés, redoutes et bastions emprisonne la vieille ville qui, au XIXe siècle, sera tenue à l'écart de la voie ferrée. En somme, deux économies et deux sociétés bien différentes font coexister deux populations aux structures parfois antinomiques.

Dans un village, les moins de quinze ans forment à eux seuls le tiers des effectifs; hommes et femmes y sont en nombre à peu près équivalent; il y a peu de célibataires adultes. Pas d'étrangers à demeure non plus, car on ne peut guère considérer comme tels le seigneur et sa maisonnée, parfois le curé, quelques bergers et filles de basse-cour, les colporteurs et vagabonds que l'on s'efforce d'ailleurs de chasser. Le principal brassage de la population résulte de mariages. Toutefois, l'endogamie se maintient d'autant plus spontanément qu'il y a souvent coïncidence, du moins dans l'est de la Wallonie, entre la paroisse (cellule religieuse) la seigneurie (unité judiciaire et administrative), l'ensemble des champs, jachères et bois qui forment le finage (lieu de travail). L'emprise du labeur agricole sur la vie quotidienne et par conséquent, sur la cohésion même des populations, saute aux yeux à la lecture de n'importe quel recensement. En 1766, parmi 96 villages du Bas

Luxembourg — où cependant les forges ne manquent pas — 82 comptent plus de 60 % d'agriculteurs dans leur population active; 63 ont moins de 20 % d'artisans; 69 n'ont aucun marchand. En Brabant, sur 83 localités où les professions sont recensées en 1755, on relève dans la moitié environ, moins d'une dizaine de métiers autres que cultivateur. A Nodebais, par exemple, on n'en trouve que 3 mentions: curé, aubergiste, tisserand; même prépondérance rurale à Autre-Église où l'on repère en outre un bouctiquier. Il n'y a de boulangers que dans 12 villages; d'apothicaire qu'à Genappe.

Ce caractère paysan de la population wallonne est aux antipodes de la situation d'aujourd'hui, où l'on ne compte même plus 5 % de la population active dans l'agriculture. Depuis leur formation au moyen âge, les villes avaient amorcé l'évolution, puisque leurs activités artisanales et commerciales avaient créé une société à part. Au XVIIIe siècle, en Wallonie, il faut qu'elles franchissent le seuil des 4 à 5000 habitants pour que s'estompent les traits rustiques d'une bourgeoisie qui, en deçà, reste essentiellement le marché où se retrouvent les paysans du canton. A Liège, on trouve avant 1800 près de 400 métiers différents; il y en a plus de 600 à Bruxelles et à Anvers, dès 1755. D'une telle variété d'emplois découlent bien des aspects des structures démographiques propres aux citadins: moindre proportion d'enfants (20 à 25 %, du moins dans les quartiers commerçants); excédent féminin (120 femmes pour 100 hommes) accentué surtout parmi les adultes et qui tient à l'arrivée en ville des servantes (5 à 10 % de la population) et des ouvrières du textile; rareté relative des gens mariés (20 à 30 % de la population, contre 50 % et plus, de nos jours) et fréquence des célibataires. On s'explique alors le nombre restreint de personnes (3 à 5, en moyenne; au lieu de 4 à 6 en milieu paysan) qui composent les ménages. La forte proportion d'adultes célibataires résulte de l'attraction que la ville exerce sur les étrangers.

Sans doute est-il souvent difficile d'évaluer

leur nombre. Un dixième des adultes ? C'est le cas à Liège, en 1801. Ils viennent de partout : valets de la Hesbaye, Campinoises placées comme filles de boutique 'pour apprendre le français', prêtres irlandais, colporteurs savoyards, mendiants 'sans aveu'... Ils pénètrent tous les milieux. La cour du prince et le corps de garde de la citadelle, les vieilles familles magistrales et les boutiques de merciers, les ateliers d'imprimerie comme les tréteaux en plein air sur lesquels un Gamba Curta vend ses remèdes et joue la comédie, avant de fonder le premier théâtre permanent. En somme, c'est grâce à l'afflux d'étrangers que la ville est vraiment elle-même, un lieu d'échanges plus actif, un banc d'essai pour les nouveautés, un ferment de changements. C'est aussi l'immigration qui assure la survie des villes les plus importantes, du moins avant le XIXe siècle. La natalité, à Liège par exemple, oscille autour de 33 ‰ ; la mortalité descend en deçà de ce niveau (vers 30 ‰) mais elle fluctue bien davantage et il est certain qu'au cours des crises (en 1794-1795, entre autres) elle double ses ravages. Le déficit ne peut être comblé que par l'immigration.

*
* *

Les courants migratoires, comme d'ailleurs les autres manifestations de la mobilité sociale, sont à la fois les moins explorés et les plus dynamiques parmi les facteurs qui hâteront la grande mutation du XIXe siècle, à savoir l'exode des champs vers les usines. Il y a donc lieu non seulement de marquer les contrastes anciens — terroirs pauvres ou riches, villes et campagnes — mais aussi de se demander comment naquirent les bassins industriels, c'est-à-dire les agglomérations typiques de l'âge du charbon et de l'acier. L'industrie textile est celle qui mobilise le plus de monde dans les économies traditionnelles. Aussi est-ce d'abord dans la manufacture de draps que se dessine un début de concentration. A l'extrémité du pays wallon, Ensisval, Verviers et Dolhain, en remontant la vallée de la Vesdre, font concurrence à

Monjoie dans celle de la Roer. Des activités métallurgiques sont depuis longtemps implantées à Theux, à La Calamine, à Borcette (Burtscheid) ; ajoutons-y le tourisme aux eaux de Spa et d'Aix-la-Chapelle. A l'intérieur d'une zone, qui n'a pas 35 km. dans sa plus grande longueur, sont ramassées tant d'activités qu'elles débordent largement sur les villages voisins. Dès le dernier quart du XVIIIe siècle, la moitié voire les deux tiers des familles du marquisat de Franchimont (Theux, Jalhay, Sart, Stembert, Andrimont) travaillent à la filature. Même occupation dans le pays de Herve : 129 fileurs ou fileuses à Lambermont, 133 à Cornesse, 212 à Soiron. De là, la taille des agglomérations : 32 communes comptent plus de 1000 habitants en 1806 (compte non tenu du département de la Roer). De là aussi, l'attraction exercée sur les étrangers : en 1810, sur 10 552 Vervie-tois, 4352 viennent d'ailleurs. L'installation des mécaniques ne fera qu'accélérer le mouvement puisqu'en 1829, la ville a presque doublé sa population, atteignant 19 592 habitants. Sur ces entrefaites, la plupart des fileurs villageois ont perdu leur gagne-pain tandis que les traités de 1815 ont brisé l'unité économique d'une région qui jusqu'alors s'était accommodée des frontières politiques les plus absurdes.

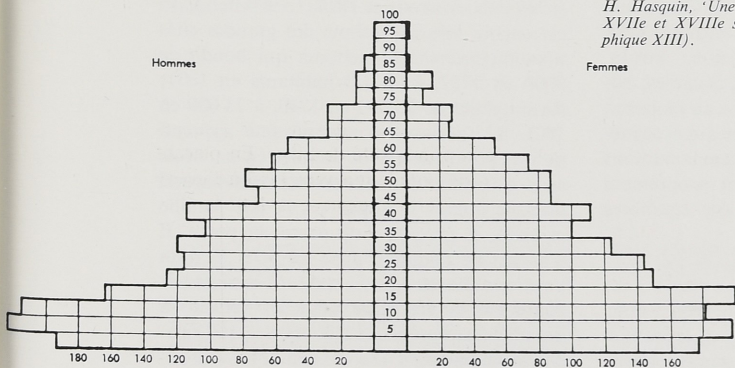
Sur les bords de la Sambre, même enchevêtrement initial de frontières, avec la menace supplémentaire que fait peser la forteresse de Charleroi. Même variété d'industries : charbon, fer, verre, outre l'appoint de quelques métiers à tisser, de manufactures de tabac et de raffineries de sel. L'enquête démographique fait apparaître un constant décalage entre les localités des Pays-Bas autrichiens et celles de la principauté de Liège. En plaçant le niveau de population vers 1715 à l'indice 100, les premières atteignent en 1801 l'indice 238 (et une densité de 310 habitants par km²) tandis que les secondes se contentent de la cote 144 (densité 102 habitants per km²). Dans l'ensemble, le pays de Charleroi a vu sa population doubler au cours du XVIIIe siècle, et atteindre 23 360 habitants. Il faut y



DÈS L'ORIGINE, LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ACCENTUE LE CONTRASTE ENTRE LES CENTRES TRADITIONNELS ET LES NOUVELLES AGGLOMÉRATIONS.

Durbuy, une ville? (Photo A.C.L.).

Une population jeune: les Carolorégiens en 1796 (D'après H. Hasquin, 'Une mutation, le Pays de Charleroi aux XVIIe et XVIIIe siècles...', Bruxelles, 1971, p. 285, graphique XIII).



voir l'effet d'une fécondité plus élevée (42 % en 1784 au lieu de 38 % en 1709) résultant de mariages plus précoces, en raison des débouchés plus nombreux qu'ouvrent la clouterie et les charbonnages.

Les migrations agissent dans le même sens. Toutes proportions gardées, Gilly et ses houillères attire plus de chefs de famille que Charleroi et ses privilèges de bourgeoisie. Un 'village' comme Jumet avec 5205 hab. en 1801, dépasse la 'ville' de Charleroi! Il n'en faut pas davantage pour montrer qu'à la longue l'industrialisation vide de leur sens les discriminations traditionnelles : une nouvelle unité démographique, le 'bassin industriel', est en train de fondre au même creuset les vieilles communautés villageoises.

Il s'en faut de beaucoup que toutes les régions industrialisées de Wallonie témoignent du même dynamisme démographique. A Liège, le siècle qui s'étend de 1720 à 1820 se solde grosso modo par une stagnation. Tel semble bien être le sort d'autres villes mosanes comme Namur et Dinant. Visé avec 1858 habitants en 1806 est dépassé par un village voisin, Wandre où l'armurerie était florissante au XVIII^e siècle. Huy ne sortira d'un long marasme que grâce à une multitude d'usines; sa population va doubler entre 1806 (5467 hab.) et 1866. La conjoncture s'annonce moins favorable pour bien d'autres centres de la métallurgie (Ciney, Habay, Couvin), des textiles (Tournai, Ath) ou du cuir (Stavelot, Malmédy, Herve). Quant aux localités qui sont surtout des marchés agricoles (Marche, Bastogne, Arlon, Virton, Gembloux, Jodoigne, Chimay, Soignies, Nivelles, etc.), elles se développent au diapason de la croissance démographique qui est générale dans les campagnes. Dans ces conditions il n'y a pas de changement à proprement parler mais plutôt maintien des équilibres antérieurs.

UNE TRANSITION, PAS DE RÉVOLUTION

Après une ère de calamités, la population wallonne — comme d'ailleurs ses voisines d'Europe occidentale — s'engage dans une longue période où les saignées brutales, si elles ne lui sont pas toujours épargnées, sont du moins espacées. Le changement en profondeur consiste à sortir d'un régime où les effets d'une natalité élevée sont annulés par ceux d'une mortalité catastrophique, pour affronter les problèmes entièrement neufs de la croissance continue. Les explications finales sont encore loin d'être tirées au clair. Cependant, il ressort du peu que l'on sait de nos populations, qu'elles s'engagent petit à petit dans une longue transition, nullement dans une brusque métamorphose.

L'essor est antérieur aux coups de fouet que sont pour l'économie la machine à vapeur, le coke et le rail. Il se manifeste dans des régions demeurées agricoles : gain d'environ 50 % (entre 1709 et 1784) dans les opulentes plaines du Brabant wallon, de 48 % (entre 1750 et 1803) dans l'âpre Ardenne stavelotaine.

Autour des pôles d'attraction que deviennent Verviers et Charleroi, s'opère une concentration d'autant plus significative qu'elle crée de toutes pièces un nouveau type d'agglomération.

A ne considérer que les chiffres, l'innovation est moins spectaculaire car, en admettant même que Verviers ait doublé entre 1693 (6500 hab. environ) et 1794 (13 900 hab.), on est encore loin du rythme des grandes cités manufacturières : Manchester qui bondit de 9000 en 1727, à 95 000 habitants en 1801; Birmingham de 25 000 en 1740, à 73 000 en 1801. L'expérience contemporaine apprend qu'une population peut doubler en un siècle sans que son taux d'accroissement naturel atteigne jamais 1 % par an. A une pareille cadence, le progrès a dû passer inaperçu. Il n'a rien de commun avec les 3,78 % d'un pays comme le Maroc qui, s'il maintenait constante sa fécondité actuelle, verrait sa population centupler au cours des 100 prochaines années!

Un fossé a toujours séparé les pays du tiers monde des nôtres. Ici, la lenteur des transformations a laissé le temps de s'adapter. A Seraing, où l'on va assister à un décuplement (passage de 1976 à 19451 habitants, au cours des deux premiers tiers du XIXe siècle) la courbe du nombre des ménages reste parallèle à celle du nombre des maisons. On ne peut donc retenir l'hypothèse d'une crise du logement, du moins en nombre sinon en qualité. L'allure relativement modérée de la croissance a épargné aux Wallons le sort des Irlandais, des Ecossais, des Allemands et des Italiens, forcés d'émigrer outre-Atlantique.

Durant la période antérieure à 1830, on ne relève aucune incidence, démographiquement significative, du recours aux pratiques contraceptives dont on sait, par ailleurs, qu'elles étaient connues depuis le XVIe siècle au moins. Sous ce rapport, la Wallonie diffère des départements français de l'Ouest et du Midi, où la restriction des naissances est manifeste dès les premières décennies du XIXe siècle.

Nos provinces semblent bien occuper une position médiane : ni la dramatique pression d'une paysannerie guettée par la famine (comme ce fut le cas en Irlande et même en Flandre, jusqu'à la crise de 1846) ni le maintien du statu quo.

En définitive, les migrations ont probablement joué le rôle décisif aux débuts de l'industrialisation. Celle-ci ne se borne pas à

renforcer la prépondérance des villes déjà anciennes qui s'alignent d'ouest en est, entre Tournai et Verviers. Elle suscite l'apparition de nouveaux centres de gravité; elle accélère le dépeuplement de la sidérurgie ardennaise et de bien d'autres activités éparpillées. Mais dans un pays peu étendu, où les villes sont proches les unes des autres, où les régions agricoles offrent une étonnante variété de ressources, bien des changements ont longtemps passé inaperçus parce qu'il ne fallait pas aller très loin pour trouver un autre travail. Le continuel brassage qu'active la mutation de l'économie est donc mal connu. En raison de leur fréquence et de leur banalité, les migrations internes ont jusqu'à présent échappé aux tentatives de mesure. Nous apprendront-elles un jour quand et comment se rétablit l'équilibre du peuplement dans une Wallonie essentiellement industrielle? Dans un pays qui doit sa prospérité à ses usines, l'intérêt ne peut être accaparé par les seules techniques, ni par la mobilisation des capitaux, ni par la stratégie des chefs d'entreprises. On devrait savoir à quoi s'en tenir sur les quantités et sur les qualités des hommes et des femmes au travail. La main-d'œuvre industrielle est astreinte à s'adapter sans cesse. Son histoire entraîne de plus en plus celle du reste de la population.

Étienne HÉLIN

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Articles et mémoires de démographie historique ne manquent pas. Certains appliquent fidèlement les méthodes de reconstitution des familles par lesquelles LOUIS HENRY a renouvelé notre connaissance des populations pré-malthusiennes. On a cependant perdu de vue que L. HENRY et ses disciples, travaillant au sein de l'Institut National d'Études Démographi-

ques, s'étaient astreints à un échantillonnage aléatoire afin d'être en mesure de généraliser à l'échelle de la France rurale les résultats recueillis dans quelques dizaines de paroisses. Les publications de l'I.N.E.D. se succèdent à une cadence soutenue et des synthèses régionales font bien augurer de l'ensemble : Y. BLAYO et L. HENRY, *Données démographi-*

ques sur la Bretagne et l'Anjou de 1740 à 1829, Annales de démogr. historique, 1967, L. HENRY et J. HOU-DAILLE, *Fécondité des mariages dans le quart Nord-Ouest de la France de 1670 à 1829*, Population, t. XXVIII, 1973.

En Wallonie, aucune règle n'a présidé au choix des monographies de communautés villageoises. Plusieurs sont remarquables mais elles sont loin d'être exactement comparables. Dans ces conditions, on connaît à fond quelques populations rurales mais rien ne prouve qu'elles sont représentatives. Sous ce rapport, le travail accompli pour le comté de Flandre a au moins dix ans d'avance sur le reste du pays, comme l'attestent les synthèses de P. DEPREZ, The demographic development of Flanders in the eighteenth century, *Population in History*, ed. by D.V. GLASS, et D.E.C. EVERSLY, Chicago, 1965 et surtout de R. LESTHAEGHE, *Een demographisch model voor de Oostvlaamse landelijke populatie in de 18e eeuw*, Rev. belge d'histoire contemporaine, t. V, 1974. Le même auteur se propose de confronter les tables-types de mortalité aux statistiques élaborées par les préfetures.

Outre le *Mémoire* de L. FR. THOMASSIN (rédigé en 1806-1812 et publié en 1879), nous avons consulté G. HANSOTTE, *La principauté de Stavelot-Malmédy* [...], carte + 64 p. Bruxelles, 1973 et, pour le Brabant Wallon, A. COSEMANS, *De Bevolking van Brabant in de XVIIe en XVIIIe eeuw*, XL-262 p., Bruxelles, 1939.

La stabilité des communautés villageoises a mis en évidence les mécanismes autorégulateurs, où la nuptialité joue un rôle décisif : lire J. HAJNAL, *European marriage pattern in perspective*, Population in History, op. cit. ; E.A. WRIGLEY, *Family limitation in pre-industrial England*, Econ. History Review, 2d Series, vol. XIX, 1966 ; IDEM, *Société et Population*, Paris, 1969 ; J. DUPÂQUIER, *De l'animal à l'homme : le mécanisme autorégulateur des populations traditionnelles*, Rev. de l'Inst. de sociol., 1972. — J.D. CHAMBERS, *Population, Economy and Society in Pre-industrial England*, XII-162 p., Londres, 1972, procède à une réinterprétation à méditer. Un premier sondage sur l'âge au mariage vient d'être effectué par C. FIRKET, *La nuptialité dans la région liégeoise* [...], Mémoire de Licence, ULG, 1974.

Parmi les synthèses réalisées à l'étranger, citons : P. LASLETT et K. OSTERVEEN, *Long-term trends in bastardy* [...] 1561-1960, Population Studies, vol. XXVII, 1973 ; J.P. POUSSOU, *Les mouvements migratoires en France et à partir de la France* [...], Ann. de démogr. histor., 1970.

Les histoires économiques sont indispensables : R. DEMOULIN, *Guillaume Ier et la transformation économiques des provinces belges (1815-1830)*, Liège, 1938. — H. HASQUIN, *Une mutation, le Pays de Charleroi aux XVIIe et XVIIIe siècles* [...], Bruxelles, 1971. — R. DARQUENNE *Histoire économique du département de Jemappes*, Mons, 1965. Pour les aspects sociaux, on se référera en outre aux ouvrages cités à la fin du Chapitre XVI ainsi qu'à J. RUWET, *Avant les révolutions. Le XVIIIe siècle*, 32 p., Bruxelles, 1967. A propos des villes, se référer constamment à R. MOLS, *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe*, 3 vol., Louvain, 1954-1956. On se fera une idée des obstacles à surmonter par l'administration, en lisant PH. MOUREAUX, *Les préoccupations statistiques du gouvernement des Pays Bas autrichiens*, Bruxelles, 1971. — La pratique médicale est bien connue grâce aux livres et articles de M. FLORKIN, entre autres, *Résistance à la généralisation de la vaccination*, Revue Médicale, t. X, Liège, 1955.

Malgré d'épineuses complications du vocabulaire, le changement alimentaire survenu dès la 1ère moitié du XVIIIe siècle, est tiré au clair par F. PIROTTE, *La pomme de terre en Wallonie*, Ann. de l'Inst. Archéol. du Luxembourg, sous presse. Les connections entre logement et population apparaissent dans L. DE SAINT MOULIN, *La construction et la propriété des maisons, expressions des structures sociales : Serating, depuis le début du XIXe siècle*, ill., Bruxelles, 1969.

La composition des ménages s'impose de plus en plus à l'attention : cfr *Household and Family in Past Time*, ed. by P. LASLETT, Cambridge, 1974.

Une démographie différentielle, qui devrait s'adapter aux sociétés partiellement et foncièrement inégales de l'Ancien Régime, suppose une statistique des statuts et des professions ; à ce propos on lira M. DORBAN, *Le dénombrement du Luxembourg en 1766*, Le Pays Gaumais, t. XXXII-XXXIII, 1972, et R. VAN UYTVEN, *Peiling naar de Beroepsstructuur op het Brabantse Plateland omstreeks 1755*, Bijdragen tot de Geschiedenis, 55e année, 1972.